RÉF: 113068

Gestion des troubles de voisinage pour les élus de petites communes

La formation vise à outiller les élus locaux en apportant des repères juridiques, émotionnels et relationnels adaptés à leur rôle. À travers apports théoriques, échanges dexpériences et exercices pratiques, les participants comprendront les sources de conflit, la posture découte et de médiation, les stratégies de prévention

Les objectifs

- Comprendre le cadre légal et le rôle des élus dans la gestion des conflits de voisinage.
- Identifier les sources des conflits et les émotions impliquées.
- Acquérir des outils de communication et de médiation adaptés

Le programme

- Cadre légal et rôle des élus
- Comprendre les conflits et les émotions
- Gérer les conflits et communiquer efficacement

Pédagogie

- Méthode expositive
- Méthode interrogative & experientielle
- Méthode active

Public concerné

- Elus

Prérequis

- Aucuns

Modalités d'évaluation

- Évaluation à chaud en fin de session
- Questionnaire de satisfaction post-formation
- Suivi post-formation via un groupe d'échange en ligne

Intervenante

Sylvie Degeorge **Sylvie Degeorge** sdegeorge@coapi.fr | 06 61 91 38 67

Inter

- Durée 1 jour
- Lieu peut être faite dans communes de Nouvelle Aquitaine
- Prix : sur demande

Intra

- Durée 1 jour
- Formateur Sylvie Degeorge
- Prix : sur demande

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap ou autres spécificités (merci de nous signaler avant l'entrée en formation les caractéristiques de votre situation pour l'adaptation des modalités de la prestation).